



Massy, le 25 juin 2020

COMMUNIQUE
Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2019 en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour réunie le 29 mai 2020 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2019 en actions.

Le prix d'émission de ces actions ordinaires nouvelles a été fixé à 12,19 euros, correspondant à 95% de la moyenne des cours de clôture cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,23 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 10 juin au 23 juin 2020 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2019 en actions ont représenté environ 69% des actions de Carrefour.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 10 358 336 actions nouvelles ont été émises, représentant 1,28% du capital et 1,02% des droits de vote de Carrefour, sur la base du capital et des droits de vote au 31 mai 2020. Le règlement-livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 29 juin 2020. Ces actions porteront jouissance au 1^{er} janvier 2020 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises aux négociations.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à environ 57 millions d'euros et sera versé le 29 juin 2020.